

Nous sommes heureux de vous accueillir et vous souhaitons la bienvenue à OUISTREHAM. Nous désirons que votre séjour soit aussi agréable que reposant. Certains renseignements vous sont communiqués ci-dessous, ainsi que le Règlement Intérieur que nous vous demandons de bien vouloir respecter.

CONDITIONS DE RESERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Camping Les Prairies de la Mer, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Les réservations ne lient le Camping Les Prairies de la Mer que si ce dernier les a acceptées, ce que le Camping Les Prairies de la Mer est libre de faire ou de refuser en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le Camping Les Prairies de la Mer propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel. Il se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La réservation d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du Camping.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Les hébergements locatifs sont équipés. Selon les modèles, ces hébergements locatifs peuvent accueillir jusqu'à 3 personnes pour les mobil-homes 1 chambre, jusqu'à 5 personnes pour les mobil-homes 2 chambres et PMR, et jusqu'à 6 personnes pour les mobil-homes 3 chambres. Le Camping Les Prairies de la Mer se réserve le droit d'en refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

TARIFS, TAXE DE SEJOUR ET FRAIS DE RESERVATION

Le tarif de location comprend l'eau, l'électricité et le gaz. Il ne comprend pas la taxe de séjour, ni les redevances visiteurs, ni l'accès à Internet (tickets WIFI payants en vente à l'accueil).

La taxe de séjour est de 0,60€ par nuit et par personne de 18 ans et plus. Elle devra être réglée lors de votre arrivée, auprès du bureau d'accueil du Camping Les Prairies de la Mer.

Les frais de réservation sont de 20€.

CONDITION DE PAIEMENT

Pour les **réservations effectuées plus de 30 jours** avant le début du séjour, un acompte de 20% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au Camping Les Prairies de la Mer. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au Camping. En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, le Camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de reproposez l'hébergement à la location.

Pour les **réservations effectuées moins de 30 jours** avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au Camping.

ANNULATION

Annulation de la part du locataire :

Si vous annulez à plus de 30 jours de votre date d'arrivée en haute saison et à plus de 15 jours en basse saison, l'acompte sera retenu.

Si vous annulez à moins de 30 jours de votre date d'arrivée en haute saison et à moins de 15 jours en basse saison, le montant total du séjour versé est dû.

Si vous interrompez votre séjour, vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

Pour plus de tranquillité, vous pouvez souscrire l'Option Assurance Annulation.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping Les Prairies de la Mer informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

VOTRE SEJOUR

1. Arrivée :

En basse saison, les arrivées se font du lundi au samedi. En haute saison, les arrivées se font le samedi. Le jour de votre arrivée au Camping Les Prairies de la Mer, vous serez accueillis de 15h00 à 18h00. Lors de la remise des clés de votre location, une caution de 250€ et de 80€ vous sera demandée. La taxe de séjour devra être réglée. L'équipement de la location fait l'objet d'un inventaire. Chaque locataire est tenu de le contrôler et d'informer la réception le jour même d'éventuelles anomalies.

2. Pendant votre séjour :

Le locataire est responsable de la surveillance de ses objets personnels. Le Camping Les Prairies de la Mer décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ :

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10h00 du matin. Tout retour de clé après 10h00 entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

La caution vous sera restituée en fin de séjour, sous réserve de détériorations, manquants ou service supplémentaire. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, et si vous n'avez pas souscrit le forfait ménage, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 80€ TTC vous sera demandé.

BUREAU D'ACCUEIL

Le bureau d'accueil est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h (horaires modulables selon les périodes). On trouvera au bureau d'accueil le courrier, tous les renseignements sur les services du Camping résidentiel, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles, des boissons, des glaces et la boutique souvenir du Domaine Les Prairies de la Mer.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés au Camping Les Prairies de la Mer, à l'exception des chiens de catégories 1 et 2 (chiens d'attaque ou de défense), qui ne sont pas admis sur le site, moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Tous les animaux doivent être tenus en laisse à l'intérieur du Camping. Leurs propriétaires doivent les sortir à l'extérieur du Camping pour leur faire faire leurs besoins.

Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés seuls au Camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables. Leurs maîtres seront en outre tenus de présenter le carnet de santé (vaccins à jour + tatouage).

AGENT DE SECURITE ET NUMERO D'ASTREINTE EN CAS D'URGENCES :

En juillet/août, un agent de sécurité fait des rondes sur tout le domaine de 22h à 6h du matin et est joignable sur son portable au 07 66 02 66 58. En dehors de cette plage horaire, en cas d'urgence contactez le numéro d'astreinte au 06 08 64 38 35.

VISITEURS

Les visiteurs peuvent être admis dans le Camping sous la responsabilité des locataires qui les reçoivent et qui sont priés de signaler leur présence au bureau d'accueil, en précisant si possible la durée du séjour. Les prestations et installations du Camping (piscines, aire de jeux ...) ne sont pas accessibles aux visiteurs.

Des invités dont le comportement serait nuisible à la bonne ambiance ou porterait préjudice au Camping, pourraient être exclus. Des locataires pourraient être également exclus en cas de manquements au règlement intérieur.

STATIONNEMENT DES VEHICULES

Une seule voiture par emplacement est autorisée. Un parking à l'entrée du Camping est à la disposition des usagers. Les visiteurs devront laisser leur véhicule sur le parking extérieur.

DROIT A L'IMAGE

En séjournant sur notre camping, vous autorisez expressément et sans contrepartie le Camping Les Prairies de la Mer à utiliser, sur tous supports, les photos/vidéos de vous ou des personnes hébergées avec vous qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du Camping uniquement. Vous avez également le droit de vous y opposer : pour cela, nous vous demandons de bien vouloir le signaler à l'accueil par écrit.

MEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du Camping Les Prairies de la Mer a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : SAS Médiation Solution, 222 chemin de la Bergerie, 01800 SAINT JEAN DE NIOST - Tél : 04 82 53 93 06 - <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Le :

Signature du client

(précédée de la mention Lues et approuvées)